



## Lettre au bureau confédéral de la CGT A propos d'une possible fusion avec la FSU et ses dangers

Le 10 janvier 2024

Le syndicat CGT SSSCAAT au bureau confédéral

Chers camarades

Nous avons pris connaissance des documents relatifs à la discussion en cours avec la FSU.

Dans le compte-rendu du 14 novembre du « Groupe de travail CGT-FSU », il est indiqué : « Aujourd'hui il y a un impératif à reprendre l'initiative pour poursuivre et améliorer le travail entre la CGT et la FSU : [...] ainsi que sur les réflexions d'unification du syndicalisme tel que nos organisations l'ont acté dans leur congrès respectif. »<sup>1</sup>

A la lecture de ces documents, nous avons un certain nombre d'interrogations dont nous voulons vous faire part. Et notamment celle-ci : quel est l'objectif des discussions en cours ?

Les documents font état d'une éventualité envisagée : celle d'une fusion entre notre organisation, la CGT, et la FSU.

### **Quel serait l'objectif d'une telle fusion ? Quels sont les enjeux ?**

La CGT est une confédération de syndicats, qui constitue la classe ouvrière comme classe.

Un élément fondateur et structurant de notre syndicalisme CGT, c'est la Charte d'Amiens. Cette dernière repose sur "la reconnaissance de la lutte de classes, qui oppose sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière."

Elle affirme également que "La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat."

La référence à la Charte d'Amiens est présente explicitement dans le préambule à nos statuts, elle fait partie de notre ADN. Pour notre part, toute discussion dont l'objectif serait d'opérer un regroupement ou une fusion d'organisations syndicales, doit commencer par réaffirmer comme préalable l'accord sur la Charte d'Amiens et son contenu.

Y compris, la manière dont la Charte d'Amiens relie l'activité revendicative quotidienne à l'objectif d'ensemble : "Dans l'œuvre revendicative quotidienne, le syndicat poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme: il prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale."

---

1 Notons que dans ce document, les citations qui sont faites des congrès de la FSU et de la CGT montrent bien que les deux organisations ont une vision contradictoire des conditions d'une telle unification.

Qu'on nous comprenne bien : nous sommes par principe ouverts à tout regroupement du syndicalisme sur un terrain de classe. Mais, cela ne saurait aboutir à une remise en cause de notre ADN. D'autant qu'à notre connaissance, la FSU ne fait aucune référence à la Charte d'Amiens, dans ses statuts ou dans ses textes. Ni même, sous quelque autre forme que ce soit, à son contenu. Les textes qui rendent compte des discussions entre la CGT et la FSU ne font pas mention d'une discussion sur ce sujet. Tout militant de la CGT peut aller à la source lire les statuts et les textes fondateurs de la FSU pour voir à quel point ils sont éloignés de notre conception du syndicalisme de classe et de masse, par nature confédérée.

Par conséquent, nous estimons que le préalable à toute discussion, est de clarifier l'accord ou le désaccord sur le type de syndicalisme que nous construisons qui, pour ce qui concerne la CGT, ne peut que reposer sur le contenu même de la Charte d'Amiens : la reconnaissance de la lutte de classes, l'existence d'un syndicalisme confédéré reposant sur des syndicats librement fédérés et confédérés, sur un double plan départemental et de métier.

De plus, cela pose également le mandat de la direction confédérale. **Lors du précédent congrès, le rapport d'activité n'a pas été validé par une majorité de mandats, et l'une des causes de ce rejet, nous le savons tous, c'est la remise en cause de la démarche entreprise avec la FSU.**

Nous rappelons que la CGT est une organisation syndicale démocratique, fondée sur le principe que c'est la base syndicale qui décide. Les syndicats CGT qui composent la structure confédérale sont souverains et c'est à eux qu'il revient de décider pour toute question importante qui pourrait affecter l'avenir de notre organisation.

Or, en programmant des réunions avec une autre organisation syndicale avec à l'ordre du jour la possible fusion CGT-FSU, le Bureau confédéral prend une initiative qui pourrait avoir des conséquences majeures pour la CGT. Il est donc indispensable que les syndicats CGT, informés par le Bureau confédéral, soient invités à exprimer leur position, et à décider souverainement dans un prochain congrès.

**Lors du congrès de notre fédération des services publics, particulièrement concernée par un processus de rapprochement avec la FSU, au mois de novembre 2023, à une question posée par un délégué sur l'existence d'une démarche visant à une possible fusion entre la CGT et la FSU, la direction fédérale a répondu que tel n'était pas son mandat.**

Mais, à notre connaissance, ce n'est pas non plus le mandat de la CE confédérale issue du dernier congrès, et pas davantage le mandat du bureau confédéral.

**Nous demandons donc au Bureau confédéral de surseoir à toute démarche et toute expression affirmant l'objectif d'une fusion avec la FSU (ou toute autre organisation) avant que les syndicats CGT aient pu souverainement, et en toute connaissance de cause, se prononcer.**

Nous sommes convaincus que cette démarche, conforme au caractère démocratique de notre organisation permettra d'assurer la cohésion de la CGT et de garantir la défense des intérêts des travailleurs et des travailleuses.

Avec nos salutations fraternelles.